



Téléphone : 03 23 70 40 63 – accueil@montreuilaulions.fr - www.montreuilaulions.fr - Panneau Pocket

L'accueil de votre mairie est ouvert du lundi au jeudi de 9h à 12h – Vendredi de 13h30 à 16h30 - Samedi de 9h à 12h

Sommaire

Page 1

- ▶ Mot du Maire

Pages 2 à 4 : Actualités de la commune

- ▶ 14 juillet
- ▶ Forum des associations
- ▶ Vœux 2026
- ▶ Dernière Minute : Tournoi de rugby
- ▶ Point sur les travaux de la traverse
- ▶ Les chiens catégorisés
- ▶ La Déclaration Préalable de Travaux
- ▶ Siel Bleu
- ▶ Distribution du colis des anciens
- ▶ Les élections municipales 2026

Page 5 : Les Associations

- ▶ Les Lionceaux
- ▶ MHAD
- ▶ ML Zumba Fit
- ▶ M.E.R.C.I.S.

Pages 6 : Infos Pratiques

- ▶ Horaires de fermeture 2025/2026
- ▶ État Civil
- ▶ Plateforme mobilité pour nos jeunes
- ▶ Agenda 2025/2026
- ▶ Tribunes libres

Supplément : Information sur les travaux de Véolia

Mot du Maire

La rentrée scolaire vient de se dérouler avec une baisse de fréquentation des enfants, une dizaine, qui ne conduit pas pour le moment à la fermeture d'une classe.

Nous avons pu échanger avec l'Inspection d'Académie pour mettre en avant la situation de village « central » et donc ayant vocation à voir sa population évoluer favorablement.

La finalisation de l'aménagement de la Traverse est maintenant lancée pour une période de 6 mois environ. L'avancement des travaux est dépendant des conditions météorologiques et d'imprévus possibles pour un chantier complexe.

Les riverains ont pu participer à une réunion d'information et d'échange qui a permis de faire remonter certaines questions auprès de l'entreprise et rassurer les personnes présentes.

Nous rappelons qu'il faut contacter la Mairie pour signaler tout incident, dès qu'il se produit, afin de pouvoir réagir au plus vite auprès de responsable de Chantier.

En novembre va démarrer une période de changement des derniers compteurs plomb sur la Commune qui se déroulera jusqu'en début 2026. Une petite centaine de compteurs est concernée.

Cette campagne sera précédée d'un repérage et visite par VEOLIA. Vous trouverez le détail dans le journal.

L'enfouissement de la Ligne HTA (Haute Tension) qui traversait le village est effective et l'enlèvement des poteaux disgracieux en béton est un plus pour l'embellissement du village.

Je remercie à nouveau les habitants qui prennent soin de leur devant de maison et de la végétation qui pousse de façon naturelle vers le Domaine Public pouvant provoquer des gênes.

Restant à votre écoute dans le seul but de rendre notre village agréable.

Olivier DEVRON



Le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal seraient honorés de votre présence à la cérémonie du 11 Novembre

9H45

Rassemblement au cimetière anglais

10h00

Rassemblement au Monument aux Morts

Dépôt de gerbe

Vin d'honneur à la salle polyvalente

Nous vous souhaitons une bonne lecture

Actualités de la Commune

Cérémonie du 14 Juillet

Ce 14 juillet a eu lieu la cérémonie de la fête nationale suivie de la traditionnelle fête du village organisée par M.E.R.C.I.S.



Forum des Associations

Ce samedi 06 septembre 2025, la majorité des Associations se sont réunies sur le stade afin de présenter aux visiteurs les différentes activités disponibles sur la commune. Démonstration de Zumba, rugby, judo, cani cross, accueil des plus petits, etc... chacun a pu trouver son activité de prédilection en cette rentrée.



Tournoi Rugby 2025



Après une édition 2024 annulée pour cause d'intempéries, les Lions de L'omois avaient à cœur de réussir leur tournoi 2025.

C'était chose faite ce samedi 27 Septembre avec la présence de plus de cent joueurs pour huit équipes dont nos amis « Chtis » de Coudekerque-Branche.

Un temps clément a accompagné nos protagonistes pour cette journée ; sous le signe du rugby, de la bonne humeur et des copains . Au-delà du classement, ce tournoi nous a permis de rendre un hommage à Max ; Président des copains de Lagny ; qui nous a quitté cette année.

Le Club remercie Arnaud Decharnia ancien Président des Lions qui a porté haut les couleurs du rugby loisir et reste encore aujourd'hui l'un des piliers du Club.

Merci à la mairie de Montreuil-aux-lions, à nos bénévoles ainsi qu'à l'ensemble de nos sponsors pour leur soutien au quotidien pour faire vivre le club.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour l'édition 2026, n'hésitez pas à venir nous voir et à nous rejoindre.

« Le rugby, c'est l'histoire d'un ballon avec des copains autour et quand il n'y a plus de ballon, il reste les copains »

LALLEMENT Didier
Président Les Lions de L'omois



Actualités de la Commune

Point sur la traverse

Les travaux ont commencé, durant les six prochains mois la circulation aux abords des deux entrées de village sera perturbée. Pendant cette période, l'aire de covoiturage sera occupée partiellement mais le stationnement réservé aux personnes à mobilité réduite et la place près des conteneurs restent disponibles.

Merci de votre compréhension.



Les chiens catégorisés, les règles à respecter!

Détenir un chien catégorisé entraîne pour le propriétaire de nombreuses responsabilités.

Aujourd'hui, il existe deux groupes de chiens (définis par l'arrêté du 27 avril 1999) :

- Les chiens de 1^{ère} catégorie, dits « chiens d'attaque »,
- Les chiens de 2^{ème} catégorie, dits « chiens de garde et de défense ».

Pour ces deux groupes, vous avez plusieurs obligations :

- Être majeur et ne pas être sous tutelle,
- Identifier votre chien, le vacciner contre la rage, le stériliser (pour les chiens de 1^{ère} catégorie),
- Déclarer votre animal en Mairie et obtenir un permis de détention (si votre animal a moins de 8 mois, il sera provisoire jusqu'à ces 12 mois),
- Fournir l'attestation d'aptitude à la détention d'un chien,
- Procéder à l'évaluation comportementale du chien,
- Fournir l'attestation d'assurance responsabilité civile,
- Museler votre chien dans les lieux publics et les transports en commun (2^{ème} catégorie),
- Ne pas fréquenter les lieux publics et les transports en commun (1^{ère} catégorie).

En cas de non-respect de ces règles, vous risquez :

- Des amendes allant de 450€ à 15 000€ en fonction de l'infraction,
- Des peines d'emprisonnement de 3 à 6 mois,
- Confiscation du ou des chiens,
- Interdiction de détenir un chien de 1^{ère} ou 2^{ème} catégorie pendant 5 ans,

En cas de morsure :

- Vous devez déclarer la morsure en Mairie,
- Vous devez soumettre votre animal à une évaluation comportementale par un vétérinaire inscrit sur la liste départementale.



ATTENTION, depuis 1999, acheter, vendre, donner, introduire en France un chien de 1^{ère} catégorie est une infraction punie de 6 mois d'emprisonnement et de 15 000€ d'amende.

Plus de détails sur service-public.fr « Avoir un chien de catégorie : quelles sont les règles? »

Actualités de la Commune

Qu'est-ce que la Déclaration Préalable de Travaux ?



La déclaration préalable de travaux (DP) est une démarche administrative permettant de demander l'autorisation à la réalisation de certains travaux qui, bien que ne nécessitant pas un permis de construire, requièrent néanmoins un contrôle en amont. Elle s'applique pour les projets de petite envergure ou ceux qui ne modifient pas substantiellement l'aspect extérieur d'un bâtiment ou d'un terrain.

Parmi les travaux soumis à cette déclaration, on retrouve :

L'extension de la surface de plancher ou de l'emprise au sol inférieure ou égale à 20 m².

Les travaux affectant l'aspect extérieur d'un bâtiment (pose de fenêtres, ravalement de façade, modification de toiture, etc.).

L'aménagement de certains types de terrasses, abris ou annexes à un bâtiment.

Pourquoi faire une Déclaration Préalable ?

La déclaration préalable permet aux services d'urbanisme de vérifier que les travaux envisagés respectent bien les règles d'urbanisme locales et ne portent pas atteinte à l'esthétique du village, à la sécurité des constructions ou à l'environnement. C'est une procédure simplifiée par rapport au permis de construire, mais qui reste nécessaire pour éviter des modifications non conformes aux normes et qui pourraient entraîner des conflits avec les voisins ou des sanctions administratives.

Comment faire une Déclaration Préalable ?

La déclaration préalable se fait en plusieurs étapes simples :

1)Préparation du dossier : Le demandeur doit remplir un formulaire CERFA spécifique, disponible en ligne ou à la mairie. Ce formulaire doit être accompagné : des plans de situation, des plans de masse, de photographies du site, de la description détaillée des travaux, etc.

2)Dépôt du dossier : Le dossier complet doit être déposé à la mairie , ou envoyé, ou mis en ligne sur le site :

<https://portail-usager.sirap.com/>

3)Instruction de la demande : Les services d'urbanisme instruisent la demande dans un délai de **1 à 2 mois** (si dans le périmètre de l'Église) .

4)Réponse de la mairie : Une fois l'étude du dossier terminée, la mairie notifie la décision. Si la demande est acceptée, un **arrêté** est délivré, autorisant le début des travaux. En cas de refus ou de demande de modification, la mairie peut donner des indications sur les ajustements à réaliser pour obtenir l'autorisation.

6)Quels sont les risques en cas de non-déclaration ?

Si les travaux sont réalisés sans déclaration préalable lorsque celle-ci est requise, le propriétaire s'expose à des sanctions pouvant aller jusqu'à une **amende administrative** ou à la **remise en état** du site à ses frais. En outre, le non-respect des règles d'urbanisme peut entraîner des conflits de voisinage et une altération du cadre de vie.

N'hésitez pas à vous rapprocher du secrétariat de Mairie pour plus de renseignements.



Rappel :

L'association Siel Bleu propose en collaboration avec la Mairie des cours de gymnastique le mercredi matin de 9h15 à 10h15 à l'école. Ils sont ouverts aux personnes âgées et aux personnes ayant des soucis de santé.

Plus de renseignements auprès du secrétariat de Mairie.

Élections municipales 2026

Les Élections Municipales 2026 auront lieu les 15 et 22 mars 2026. Vérifier si vous êtes bien inscrit sur les listes : www.elections.interieur.gouv.fr/mes-demarches/je-verifie-ma-situation-electorale

Distribution du colis des anciens

Le **samedi 13 décembre 2025 de 14h à 17h** aura lieu la distribution du colis des anciens à la salle polyvalente. L'occasion de se réunir autour d'un goûter convivial pour fêter la fin de l'année.

Les Associations



La rentrée des Lionceaux

L'association a repris ses matinées halte jeux, le jeudi matin à la salle polyvalente de Montreuil Aux Lions. Cette année encore, les petits lionceaux sont au rendez-vous. Nous avons déjà plus de 25 inscriptions à ce jour ! Ça fait plaisir de voir et revoir les petits jouer, évoluer et grandir parmi nous.

Après la découverte des jeux, les lionceaux ont confectionné un cerf volant et se sont amusés sur un petit parcours de motricité. N'oublions pas les gourmands qui se sont déjà régalés avec les gâteaux d'anniversaire apportés !

Nous vous attendons tous les jeudis scolaires de 9h à 11h30 pour partager avec nous un moment de jeu et de convivialité.

Les Lionceaux, c'est aussi 2 bourses aux vêtements ! La prochaine aura lieu les 15 et 16 novembre. Les modalités de dépôt sont disponibles auprès de l'association.



ML ZUMBA FIT a fait sa rentrée

Les baskets ont été rechaussées, la musique est repartie... et les courbatures aussi !

Notre association de Zumba a repris ses cours chaque lundi soir :

- de 18 à 19h pour les enfants (salle des associations),
- de 19h15 à 20h15 pour les ados et les adultes (salle polyvalente).

Nous étions également présents au forum des associations avec deux démonstrations hautes en énergie (et en sourires !) avec notre bonne humeur légendaire.

Bonne nouvelle : il n'est jamais trop tard pour nous rejoindre ! Les inscriptions sont possibles tout au long de l'année.

Et pour suivre nos aventures, rendez-vous sur notre page Facebook **ML ZUMBA FIT** pour retrouver les vidéos de nos pas de danses endiablés (et parfois un peu improvisés).

Alors, prêts à transpirer dans la bonne humeur ? On vous attend !



Calendrier de l'association MHAD



- 10 septembre : Suivi actions auprès Préfecture
- 17 septembre : Réunion publique PCAET
- 24 septembre : Comité de pilotage ZAE Effeneaux
- 03 octobre : Visite souterrains de Laon
Exposition "Procès de l'Aisne depuis Moyen Age"
- 08 octobre : Assemblée générale 2025**
- 16 octobre : Réunion travail sur le Plan Climat
- 22 octobre : Suivi écologique (terrain)
- 29 octobre : Réunion travail Préservation patrimoine

Rejoignez nous toutes les semaines
Maisons des Associations de Montreuil aux Lions

Devenez adhérents

pour bénéficier des activités et des informations

- Préservation de l'environnement (zone activités Les Effeneaux)
 - Visites culturelles (Laon, Villers Cotterêts, Sissonne...)
 - Contrôle de la pollution (eau, sol, déchets...)
 - Information de la population (urbanisme, assainissement, ruissellements, collecte des déchets...)
 - Recensement de la biodiversité (faune, flore)
 - Et autres démarches en faveur du patrimoine et de l'environnement, de l'information de la population.



M.E.R.C.I.S.

Après notre traditionnelle fête du 14 juillet, nous espérons vous voir nombreux à notre Fête d'Halloween, au Beaujolais et au marché de Noël.

PROPOSE SA **Fête de Halloween**
Samedi 25 octobre 2025
Salle Polyvalente de Montreuil-aux-Lions.

De 14h à 17h30 Ateliers enfants gratuits
(Tout âge sous la responsabilité d'un parent):
Fabrication de Potion, lampe à lave, bijou fiole, chaises musicales hantées, maquillage effrayant, contes horribles et bien plus encore...

16h goûter offert
(Cocktail de sorcière, Gâteau au chocolat terrifiant, Pluie de bonbons ensorcelés)

20h30 Projection de **Frankenweenie** de Tim Burton
(Film Tous publics - durée : 1h27)

Sur réservation - Selon place disponible
Uniquement sous la responsabilité d'un parent
Renseignements : mercis02@orange.fr ou 06 17 67 45 46

Sur réservation jusqu'au 22/10/25
mercis02@orange.fr

avec l'AMICALE PARTICIPATION DE NOS PARTENAIRES

Infos pratiques

Fermeture de la Mairie et de l'Agence Postale Communale

Le secrétariat de la Mairie et l'Agence Postale Communale seront fermés :

- Le lundi 10 novembre 2025,
- Le vendredi 26 et le samedi 27 décembre 2025,
- Le vendredi 02 et le samedi 03 janvier 2026.

État civil

en date du 26/09/2025

Naissances

Tommy est né le 27/07/2025
Lola est née le 02/08/2025
Emma est née le 13/08/2025
Massimo est né le 11/09/2025
Thom est né le 14/09/2025

Une plateforme mobilité pour l'emploi et l'autonomie de nos jeunes de 16 à 25 ans

La mission locale de l'arrondissement de Château Thierry propose un diagnostic par un agent mobilité avec la mise en place d'un parcours mobilité comprenant :

- 1) Une formation à la mobilité,
- 2) Des conseils en mobilité (covoiturage, transport en commun),
- 3) Un accès à un véhicule (location ou achat),
- 4) Des aides aux déplacements avec un chauffeur accompagnateur,
- 5) Une recherche d'aides financières.

Le PACEA : Le Parcours d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie offre un suivi personnalisé pour construire un projet professionnel avec des étapes en entreprise et parfois une aide financière.

Le Contrat Engagement Jeune propose un accompagnement par un conseiller dédié avec un programme intensif de 15 à 20 heures par semaine et une allocation pouvant aller jusqu'à 552 €/mois.

Comment : 03 23 84 23 23 / missionlocale@mlchth.com

Agenda 2025-2026

Octobre :

- ▶ 25/10 – Halloween par M.E.R.C.I.S.

Novembre :

- ▶ 11/11 – Cérémonie du 11 Novembre
- ▶ 16/11 – Bourse des vêtements des Lionceaux

Décembre :

- ▶ 07/12 – Marché de Noël - M.E.R.C.I.S.
- ▶ 13/12 – Colis des anciens

Janvier :

- ▶ 10/01 – Cérémonie des Vœux 2026

...et bien entendu, toutes les activités hebdomadaires, sportives, culturelles, artisanales, proposées par nos associations.

Tribunes libres

Liste : Agir ensemble pour l'Avenir

Monsieur CECCALDI dans sa tribune du dernier numéro avance de nombreux chiffres dont la compréhension n'est pas possible compte tenu de la présentation et qui plus est, ne correspondent pas à la réalité.

Mais ce que l'on peut comprendre c'est que Monsieur CECCALDI préfère augmenter les charges de fonctionnement, principalement en personnels, ce qui inévitablement empêche de réaliser des travaux d'investissement alors qu'il reste des chantiers à mettre en œuvre pour continuer l'embellissement du village.

Monsieur CECCALDI évoque des réseaux eaux pluviales inadaptés, des coussins berlinois dangereux et plateaux ralentisseurs interdits. Je constate que les nombreuses explications données lors des réunions de travail, durant les commissions et en conseil municipal ne sont pas bien comprises par l'opposition.

Les acquisitions font l'objet de réflexions en commun pour l'aménagement et l'utilisation et là encore je suis surpris que la démarche ne soit pas comprise malgré les explications et choix faits en réunion pour continuer à préparer l'avenir quand des possibilités se présentent.

A votre écoute pour le bien du village.

Liste : Le Renouveau de Montreuil aux Lions

" Chères administrées et chers administrés
Je retire le texte de ma tribune libre au vue de ce mail interprétatif de l'article L52-1 pris en référence selon moi , et d'autres mails échangés. J'aurai l'occasion de vous le distribuer plus tard.

Très bonne rentrée et à bientôt.

Docteur Ceccaldi François

Bonjour Monsieur Ceccaldi,
Dans la finalisation du bulletin, je me permets de revenir vers vous afin de vous informer que Monsieur Le Maire, Responsable de la Publication du Bulletin Municipal attire votre attention sur le fait que la diffusion de votre tribune libre pour le prochain numéro ne répond pas aux critères de l'article L52-1 du code électoral.

La campagne électorale ayant démarrée le 1er septembre. Vous pouvez maintenir sa parution mais elle pourra faire l'objet d'un recours lors des élections municipales.

Bien cordialement."